

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le 19 juin à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 9 juin 2017.

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	21	7	2	3

Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
28	0	0	0

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DOLLEY Alain, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SERRU Marie-Claire.

Membres ayant donné pouvoir :

CHAUVERGUE Laurence donne pouvoir à CAMBOU Stéphane, GLANGEAUD Delphine donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, PAQUET Laurent donne pouvoir à CHADELAUD Michel, PONS Gérard donne pouvoir à Patricia LOURADOUR, SUDRON Frédéric donne pouvoir à SIMON Isabel, TERRIER Gilles donne pouvoir BIDAUD Jean Michel, VERGNE Didier donne pouvoir à SERRU Marie-Claire.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

BODIN Pascal, DOLLEY Alain.

Absent : DEVAUX Nathalie, ROGER Edouard, SIMON Philippe.

Secrétaire de séance : Patricia LOURADOUR.

COMPTE-RENDU D'UNE DECISION DE BUREAU

MARCHES PUBLICS

Délibération n° 68 – 2017 : Extension et aménagement partiel de la Bibliothèque de Peyrat le Château – Lot n° 1 : démolition, gros œuvre, terrassement, charpente métallique : autorisation de signer l'avenant n° 1

Vu la délibération en date du 24 avril 2014 autorisant des délégations au Bureau Communautaire ;

Dans le cadre de ces délégations, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire de la décision de Bureau en date du 27 avril 2017.

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n° 11 – 2017 du 29 février 2017 du Conseil Communautaire attribuant les marchés dans le cadre de l'extension et de l'aménagement partiel de la Bibliothèque de Peyrat le Château ;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau que, dans le cadre de l'extension et l'aménagement partiel de la Bibliothèque de Peyrat le Château, le lot n° 1 : démolition, gros œuvre, terrassement et charpente métallique a été attribué à l'entreprise EDIBAT pour un montant HT de 72 918,76 €.

Monsieur le Président vous précise qu'il est nécessaire de signer un avenant avec cette entreprise.

Monsieur le Président vous présente les modifications :

Montant HT du marché	72 918,76 €
Désignation de l'avenant n° 1 :	
Devis n° 1 : reprise sous œuvre partielle des murs de la Bibliothèque	+ 3 068,69 €
Devis n° 2 : travaux en moins (passage pour accès vide technique 90 x 90 dans un mur en pierre avec création de linteau béton – location vestiaire réfectoire – amené, repli et installation bureau de chantier et vestiaire réfectoire sur le parking de la Bibliothèque)	- 3 365,40 €
TOTAL AVENANT N° 1 HT	- 296,71 €
TOTAL HT DU MARCHE MODIFIE	72 622,05 €

→ Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'autoriser, Monsieur le Président, à signer l'avenant n° 1 désigné ci-dessus, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- DECIDE de prendre acte de cette décision de Bureau.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 21 juin 2017

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le :
Publié le :